



Objet : Elections Municipales 2020 à Pont-Sainte-Maxence

Monsieur,

Si des efforts ont déjà été réalisés par les municipalités précédentes, de nombreuses améliorations restent à faire pour rendre notre commune plus cyclable comme le montre les résultats de la 2^{ème} consultation nationale « Le baromètre des villes cyclables » pour Pont-Sainte-Maxence.

En effet, pouvoir faire du vélo en toute sécurité est une demande forte des Maxipontains. Ceci nécessite des aménagements de qualité et continus. De même, pouvoir stationner son vélo en toute sécurité dans la ville est un levier très important pour favoriser les déplacements à vélo en ville.

Vous êtes candidat aux élections municipales. En tant que représentante de l'association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies vertes des Vallées de l'Oise (au5v) sur Pont-Sainte-Maxence, je souhaiterai connaître vos intentions en matière de cyclabilité pour APAISER LE CENTRE-VILLE et PERMETTRE LES DEPLACEMENTS A VELO.

Pour vous aider, vous trouverez ci-après les résultats synthétiques et détaillés du baromètre des villes cyclables pour Pont-Sainte-Maxence ainsi que des propositions nécessaires au développement du vélo sur lesquelles je vous serai grée de vous positionner. Cet exercice avait déjà été proposé aux candidats pour l'élection municipale de 2014 et les réponses obtenues publiées sur notre site web. Comme précédemment, vos réponses seront rendues publiques.

Dans l'attente de votre retour à cette demande,

Veillez agréer Monsieur, l'expression de ma considération,

Mme Valérie Bert

Représentante Antenne Locale Au5v Pont Sainte Maxence

psm@au5v.fr

www.au5v.fr

30 avenue Eugène Gazeau 60300 Senlis

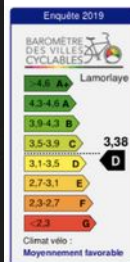
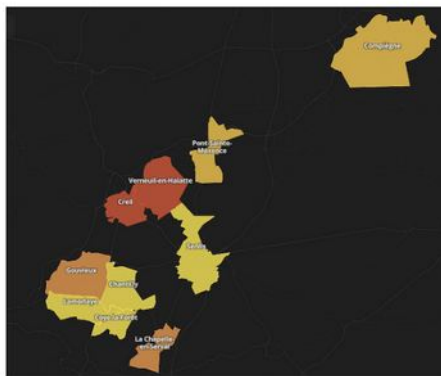
Tel : 03.44.60.11.63 - secretariat@au5v.fr

Quelques rappels :

- Pont-Sainte-Maxence est une ville d'environ 12 000 habitants ;
- Elle est traversée par la RD 1017 et les itinéraires vélotouristiques Trans'Oise et Paris Londres ;
- 2009 : date de création de l'antenne locale Au5v sur Pont-Sainte-Maxence et engagement de la ville dans une politique en faveur du partage de la voirie et d'une circulation apaisée bénéficiant aux cyclistes et aux piétons ;
- 2014 : l'observatoire local des mobilités actives a évalué le linéaire aménagé pour les vélos à 55%, classant la ville au 1er rang des villes cyclables de plus de 5000 habitants pour le sud de l'Oise ;
- 2015 : Pont-Sainte-Maxence est la 1ère ville de l'Oise à avoir mis en place le "Cédez-le passage cycliste au feu" ;
- 2016 : encouragement de la ville à poursuivre ses efforts en matière de cyclabilité via l'obtention du « guidon d'or » décerné par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB) avec le soutien de l'antenne locale Au5v sur Pont-Sainte-Maxence ;
- 2018 : liste des points noirs cyclables de la ville et recommandations de l'au5v suite aux résultats de la 1ère consultation nationale « Le baromètre des villes cyclables » organisée par la FUB avec le soutien des associations locales dont l'au5v ;
- 2018 : organisation d'une journée d'échanges techniques "Aménagements, intermodalité, ruralité, tourisme : Quelles avancées, quelles perspectives pour le vélo (dans l'Oise et en France) ?" à Pont-Sainte-Maxence par l'au5v avec le soutien de la ville ;
- 2020 : résultats de la 2ème consultation nationale « Le baromètre des villes cyclables » organisée par la FUB avec le soutien des associations locales dont l'au5v.

Synthèse des résultats de la 2ème consultation nationale « Le baromètre des villes cyclables » pour Pont-Sainte-Maxence :

Le palmarès dans le Sud-Oise :



- Lamorlaye 3,38 D-Moyennement favorable
- Senlis : 3,23 D-Moyennement favorable (3,15 en 2017)
- Coye-La-Forêt 3,18 D-Moyennement favorable
- Chantilly 3,17 D-Moyennement favorable
- Pont-Sainte-Maxence 3,09 E-Plutôt défavorable
- Compiègne 2,85 E-Plutôt défavorable (3,08 en 2017)
- Gouvieux 2,36 F-Défavorable
- La Chapelle-En-Serval 2,31 F-Défavorable
- Vermeuil-En-Halatte 2,24 G-Très défavorable
- Creil 2,01 G-Très défavorable

Les résultats pour la France entière sont disponibles sur <https://palmares.parlons-velo.fr/> depuis ce soir.

Pont-Sainte-Maxence

66 contributions



PLUTÔT DÉFAVORABLE



RESSENTI GLOBAL



SÉCURITÉ



CONFORT



EFFORT DE LA VILLE



SERVICES STATIONNEMENT



EVOLUTION ET DONNÉES

EVOLUTION ET DONNÉES

Evolution de la situation depuis 2 ans

+27%

DÉGRADÉE IDENTIQUE AMÉLIORÉE

RESSENTI GLOBAL

Se déplacer à vélo dans votre ville est



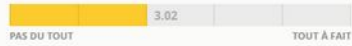
Le réseau d'itinéraires cyclables me permet d'aller partout de façon rapide et directe



Selon moi les conflits entre les cyclistes et les piétons sont



A vélo, les conducteurs des véhicules motorisés me respectent

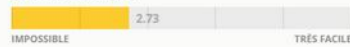


A vélo, je trouve que le trafic motorisé est



SERVICES STATIONNEMENT

Trouver un stationnement vélo adapté à mon besoin (durée, sécurité...) est



Stationner son vélo en gare ou à une station de transports en commun est



Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est



Trouver un magasin/atelier de réparation vélo est



Selon moi, les vols de vélos sont



SÉCURITÉ

En général, quand je circule à vélo dans ma ville je me sens



Je peux circuler à vélo en sécurité sur les grands axes



Je peux circuler à vélo en sécurité dans les rues résidentielles



Je peux rejoindre à vélo en sécurité les communes voisines



Selon moi, traverser un carrefour ou un rond-point est



Pour les enfants et les personnes âgées, circuler à vélo dans ma ville est



CONFORT

Selon moi, les itinéraires cyclables sont



Selon moi, il y a des panneaux d'indications de directions pour les vélos



Lors de travaux sur les itinéraires cyclables, une solution alternative sûre est proposée



Les rues en sens unique sont ouvertes à double-sens pour les vélos

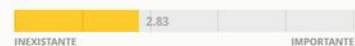


EFFORT DE LA VILLE

Selon moi, les efforts faits en faveur du vélo par la ville sont



La communication en faveur des déplacements à vélo est



Selon moi, la mairie est à l'écoute des besoins des usagers du vélo



Selon moi, le stationnement des véhicules motorisés sur les itinéraires cyclables est



Les points noirs recensés par les répondants :

- D1017 (cité le plus grand nombre de fois)
- Rue Louis Pasteur
- Rue Louis Boilet
- Rue Georges Decroze
- Rue Robert Heschel
- Quai de la pêcheurie
- Rue de la paix

Ci-joint, vous trouverez l'ensemble des commentaires laissés par les répondants ainsi que la synthèse des réponses de l'ensemble des répondants.

Liste Arnaud Dumontier , « Pont-Sainte-Maxence toujours plus forte »

Nos propositions et leviers pour APAISER LE CENTRE-VILLE et PERMETTRE LES DEPLACEMENTS A VELO.

Propositions	J'approuve ?		Justification / Commentaire
	Oui	Non	
1 Adopter un plan vélo communal financé et concerté (au5v, etc.) en début de mandat	Oui		Des éléments sont indiqués dans le programme
2 Mettre en place un comité vélo régulier associant les parties prenantes (au5v, etc.)	Oui		Un adjoint sera nommé en charge de l'environnement et des mobilités
3 Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h			A étudier et à organiser en concertation avec les parties prenantes sur les différents lieux de la ville de Pont Ste Maxence : 50 ou 30 La ville sous le mandat 2014-2020 a fortement élargi les zones 30.
4 Modifier l'aménagement des rues à 30 et à 20 km/h pour rendre ces limitations effectives (diminution de la largeur de la chaussée, etc.)	Oui		A étudier et à organiser en concertation sur les différents lieux de la ville de Pont Ste Maxence : 20 ou 30. Des travaux ont déjà été réalisés et vont se poursuivre (ex :Rue de Cavillé, carrefour Jeanlin, voie de Felgueiras). Plan de communication destiné à tous les usagers de la voirie à prévoir . Faire respecter les décisions prises .
5 Créer des voies cyclables sur les chaussées (bandes, pictogrammes)	Oui		Déjà lancé. Oui dans la mesure du possible avec itinéraires alternatifs parallèles en cas d'impossibilités
6 Créer des continuités cyclables (bandes, pictogrammes, jalons) pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité (gare, école, commerce, équipements collectifs)	Oui		Déjà lancé. Oui dans la mesure du possible en concertation avec l'AU5V ; aménagements à étudier pour optimiser les continuités (abaissés de trottoirs , adaptations diverses ...) et la sécurité (marquage au sol , panneaux ...)
7 Implanter des arceaux vélos dans toute la commune	Oui		Déjà lancé. Doublement du nombre d'arceaux prévus sur la mandature (passer de 20 à 40) ; futurs emplacements à étudier en commun avec l'AU5V , les commerces et les usagers
8 Généraliser les SAS à vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux	Oui		Déjà en partie réalisé ; à compléter après étude conjointe
9 Généraliser les double-sens cyclables	Oui		Déjà en partie réalisé ; à compléter après étude conjointe
10 Restreindre ou supprimer la circulation motorisée devant les écoles et le collège aux heures d'entrée et de sortie des classes	Oui		Déjà en partie réalisé ; à compléter après étude conjointe avec les parties prenantes
11 Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires	Oui		A étudier

12 Subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et l'habitat social*	Oui		Ne dépend pas du pouvoir du maire. Déjà prévu par les bailleurs sociaux dans les nouvelles constructions.
13 Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et les entrepreneurs locaux (vélo-cargo, remorque, triporteur)			Déjà lancé; à compléter sur le mandat / phase 2
14 Obliger les bus à s'équiper de porte vélo (cahier des charges)	Oui		A prévoir dans les appels d'offre pour les futurs marchés publics transporteurs au niveau de l'EPCI, compétent dans le cadre de la LOM.
15 Favoriser l'implantation de services de location de vélo courte et longue durées	Oui		Indiqué dans le programme . Recherche d'un partenaire sur la ville à concrétiser
16 Créer une piste d'apprentissage du vélo ouverte à tous	Oui		Validé en conseil municipal de début 2020 sur le parc des sports
17 Equiper les services municipaux de vélo-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo	Oui		A étudier en concertation avec les services municipaux. A noter qu'il y a peu voire pas du tout de livraisons par les services municipaux.
18 Travailler au niveau de l'intercommunalité pour favoriser la création de continuités cyclables entre les communes	Oui		Déjà lancé. Etudes menées sur fin 2019 à concrétiser pour déploiement suivant planning à valider . Demande déjà faite au département pour rénover la voie cyclable sur la RD1017 en direction de Fleurines . Voie cyclable vers les Ageux et centre commercial à revoir et optimiser
19 Communiquer sur les actions communales en faveur du vélo	Oui		Très favorable Plan de communication à construire. Quel financement ? AU5V ?

*Le programme Alvéole de la FUB permet d'apporter jusque 60% du financement de stationnement vélos dans l'habitat social et près des pôles d'échanges <https://www.fub.fr/alveole>

Concernant plus particulièrement l'antenne au5v de Pont Sainte Maxence, qui est subventionnée par la municipalité et qui a accès à un local mutualisé, grâce à la ville, pour son atelier d'autoréparation des vélos, si vous êtes élu :

Continuerez-vous à :

- Subventionner l'antenne ? oui
- Mettre à disposition de l'antenne un local pour son atelier d'autoréparation ? oui à étudier suivant cahier des charges et possibilités

Souhaiterez-vous :

- Renforcer les liens avec l'association via une convention ? oui ; projet de convention à construire.

Commentaires libres :

De nombreuses actions déjà mises en place sur les années précédentes (voir bilan) ; d'autres sont à étudier et à mettre en œuvre sur le futur mandat (voir programme) . La volonté de l'équipe PSM 2020 en faveur des mobilités douces est clairement affichée ainsi que le souhait de travailler en étroite collaboration avec l'AU5V , association active , bien implantée localement et source de propositions adaptées sans oublier les contraintes existantes. Le candidat renvoie d'ailleurs à son bilan et à son programme pour toutes les questions liées au développement du mode doux.